



DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS  
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

# communiqué

No: 82  
No.: 82

DIFFUSION: POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
RELEASE: LE 19 SEPTEMBRE 1980

## NÉGOCIATIONS SUR LES SERVICES AÉRIENS CANADO-BRITANNIQUES

---

À l'issue de négociations ayant débuté à Ottawa le 10 septembre dernier, les gouvernements canadien et britannique en sont aujourd'hui arrivés à une entente concernant une offre mutuelle de services aériens. La conclusion de cet accord fait suite à quatre séries d'entretiens qui se sont déroulées au cours de 1980.

L'un des éléments essentiels de la nouvelle entente est la possibilité qu'aura désormais la British Airways d'établir une liaison transatlantique directe entre le Royaume-Uni et l'Ouest du Canada. De plus, une autre ligne aérienne, non encore désignée, pourra commencer à desservir l'Ouest canadien à partir de Hong Kong. Pour leur part, les lignes aériennes canadiennes auront la possibilité d'accroître leurs services passant par certains points du territoire britannique. Air Canada pourra développer et augmenter ses services de transport des passagers et du fret sur des trajets passant par Londres vers différentes villes d'Europe, d'Afrique et d'Asie. CP Air jouira des mêmes possibilités sur les parcours à destination de l'Asie du Sud-Est via Hong Kong.

Les résidents de l'Ouest canadien devraient pouvoir profiter de cette nouvelle gamme de services aériens dès le printemps prochain.

La nouvelle entente a été signée ce matin à Ottawa par les chefs des deux délégations, Christopher Roberts du ministère du Commerce du Royaume-Uni, et R. Harry Jay, négociateur aérien en chef pour le Canada.